



**Décision n° 2008- DC-0098 de l'Autorité de sûreté nucléaire
du 11 avril 2008 relative à la nomination des membres
des groupes permanents d'experts en radioprotection**

Le collège de l'Autorité de sûreté nucléaire,

Vu la loi n° 2006-686 du 13 juin 2006 relative à la transparence et la sécurité en matière nucléaire ;
Vu le règlement intérieur de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), notamment son article 6 ;
Sur proposition du directeur général de l'ASN,

Décide :

Article 1^{er}

Il est constitué auprès du directeur général deux groupes permanents d'experts en radioprotection, dénommés « GPE » :

- le groupe permanent d'experts en radioprotection des professionnels de santé, des patients et du public pour les applications médicales et médico-légales des rayonnements ionisants, dénommé « GPMED »,
- le groupe permanent d'experts en radioprotection des travailleurs et du public pour les applications industrielles et de recherche des rayonnements ionisants, ainsi que pour les rayonnements ionisants d'origine naturelle, dénommé « GPRAD ».

Article 2

Les groupes permanents d'experts rendent des avis au directeur général de l'ASN, à sa demande.

Article 3

Sont nommés président et vice-président du GPMED pour une période de quatre ans à compter de la date de la présente décision :

Président
M. Yves Coquin

Vice-Président
M. Werner Zeller

Article 4

Les membres du GPMED sont nommés pour une durée de quatre ans à compter de la date de la présente décision. La composition du groupe permanent est fixée par l'annexe 1 à la présente décision.

Article 5

Sont nommés président et vice-président du GPRAD pour une période de quatre ans à compter de la date de la présente décision :

Président
M. Jean Paul Samain

Vice-Président
M. Pierre Barbey

Article 6

Les membres du GPRAD sont nommés pour une durée de quatre ans à compter de la date de la présente décision. La composition du groupe permanent est fixée par l'annexe 2 à la présente décision.

Fait à Paris le 11 avril 2008.

Le collège de l'Autorité de sûreté nucléaire,

André-Claude LACOSTE

Marie-Pierre COMETS

Michel BOURGUIGNON

Marc SANSON

Annexe 1 : Liste des experts du groupe permanent GPMED

	Civilité	Nom et prénom		Civilité	Nom et prénom
1	M.	AMALBERTI René	15	M.	LISBONA Albert
2	M.	AUBERT Bernard	16	M.	MARANDE Jean-Luc
3	M.	AVERBECK Dietrich	17	M.	MARCHANDISE Xavier
4	M.	BRISSE Hervé	18	Mme	MARINELLO Ginette
5	M.	CASTAGNET Xavier	19	M.	PAGE Maurice
6	M.	CORADIN Damien	20	M.	RANNOU Alain
7	M.	ESCHWEGE François	21	Mme	RIZZO-PADOIN Nathalie
8	M.	ESTEVE François	22	M.	ROCHER Philippe
9	M.	GAHETE Juan Manuel	23	Mme	SCANFF Pascale
10	Mme	GAURON Christine	24	Mme	SINNO-TELLIER Sandra
11	M.	GERARD Jean-Pierre	25	M.	SMEESTERS Patrick
12	M.	JOUAN Michel	26	M.	VIDAL Vincent
13	M.	KARCHER Gilles	27	Mme	VUILLEMARD Catherine
14	M.	LEBEAULT Christophe			

Annexe 2 : Liste des experts du groupe permanent GPRAD

	Civilité	Nom et prénom		Civilité	Nom et prénom
1	M.	ALLOSIO Philippe	14	M.	LECOMTE Jean-François
2	M.	AUBOIROUX Bernard	15	M.	LEFAURE Christian
3	M.	BERNHARD Sylvain	16	M.	LEROY Guy
4	Mme	BOHAND Sandra	17	M.	MANIN Jean-Pierre
5	M.	BOURGOIS Laurent	18	Mme	MATHIEU Peggy
6	M.	CATELINOIS Olivier	19	M.	METIVIER Henri
7	M.	CORDIER Gérard	20	M.	PASQUIER Jean-Luc
8	M.	DEBONDANT Eric	21	Mme	POURADE Claire
9	M.	FRACAS Patrick	22	M.	RADECKI Jean-Jacques
10	Mme	GAILLARD-LECANU Emmanuelle	23	Mme	ROY Catherine
11	M.	GIRAUD Jean-Michel	24	M.	THIEFFRY Cyril
12	M.	HARANGER Didier	25	M.	VARIN Jean-Christophe
13	M.	LE GUEN Bernard	26	M.	VIAL Thierry